COOPERAZIONE INTERNAZIONALE

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
ONEM DIRECTION PROVINCIALE DE BUNIA
Reçu le 03/05/2024. 14H 49
Dieudonné 137

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE/EXTERNE N° 001/ COOPI-BUNIA/MAI 2024

Poste	**Responsable MEAL-Base**	**Date de début**	Juillet 2024
Lieu d'affectation	Bunia, République Démocratique du Congo	**Type de contrat**	CDD
Durée du contrat	6 mois (renouvelables)	**Catégorie**	Maitrise

Historique de COOPI-RDC

Depuis 1977, l'ONG internationale COOPI travaille en République Démocratique du Congo, l'un des pays les plus grands et les plus riches en ressources du continent africain, qui connaît une grande instabilité due à un conflit interne, entraînant une crise humanitaire complexe.

COOPI s'engage à améliorer la vie des communautés congolaises en fournissant une assistance humanitaire essentielle et en renforçant la résilience des populations vulnérables. COOPI s'appuie sur plus de 40 ans de connaissance de la République démocratique du Congo et des contextes locaux pour développer et mettre en œuvre des projets à long et à court terme avec un large éventail de partenaires locaux et internationaux, afin de construire ensemble un monde meilleur.

Rôle et principales responsabilités

Le Responsable MEAL (suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage) soutient la coordination nationale MEAL dans l'adoption et la mise en œuvre de systèmes de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage des projets de COOPI-RDC, conformément aux lignes directrices de MEAL-COOPI.

1. **Adoption du système MEAL au niveau de la base.**

1.1. Responsabilités Techniques en MEAL.

- Il/elle contribue à l'adoption et à la mise en œuvre de la ligne directrice de MEAL-COOPI et du plan de MEAL-COOPI-RDC ;
- Il/elle soutient la coordination nationale MEAL dans la mise en œuvre des politiques et procédures MEAL telles que décrites dans les lignes directrices MEAL de COOPI et veille à ce que les outils soient utilisés conformément aux normes minimales de COOPI-RDC ;
- Il/elle contribue au déploiement effectif de systèmes efficaces de collecte et d'établissement de rapports de suivi et d'évaluation pour tous les projets ;
- Il/Elle effectue les visites de supervision formatives régulières dans les projets pour s'assurer de l'état d'avancement des projets (formation, mise en place des plateformes, rédaction des plans d'action, mise en œuvre et suivi des plans d'action, etc.)

1.2. Mise en œuvre et gestion du S&E.

- Il soutient l'élaboration des termes de référence et des plans pour les missions de suivi et les évaluations (niveaux de base, à mi-parcours et final) ;
- Il/Elle contribue à l'élaboration d'instruments appropriés de collecte et d'analyse des données, de méthodologies (par exemple, questionnaires d'enquête, discussions de groupe, entretiens avec des informateurs clés) et de plans de diffusion et d'utilisation des données et des informations ;
- Il/Elle contribue aux activités de collecte de données et veille à ce que les équipes de collecte de données soient organisées et dotées des ressources nécessaires, et à ce qu'elles fournissent des résultats conformes aux plans de mission sur le terrain et aux normes de qualité des données ; Il/elle

COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL : HELP@COOPI.ORG A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME.COOPI GARANTIT LA CONFIDENTIALITE DE L'IDENTITE DES PERSONNES QUI DEPOSENT DES PLAINTES.

COOPERAZIONE INTERNAZIONALE

participe à l'analyse des données MEAL et aide à produire des rapports, des fiches d'information avec une analyse et une présentation statistiques utiles (graphiques, tableaux, histogrammes, diagrammes en boîte) si nécessaire en temps opportun ;

- Il/Elle fourmis des données à l'équipe de développement du projet pour qu'elles soient utilisées dans la préparation des rapports destinés aux donateurs et aux autres parties prenantes, selon les besoins ;

2. **Apprentissage et gestion des connaissances.**

- Il/elle contribue à la diffusion proactive et à l'utilisation des connaissances acquises par le biais des activités MEAL parmi les chefs de projet, le Responsable de base et les techniciens chargés de la mise en œuvre des projets de COOPI-Ituri ;
- Il/elle contribue à l'organisation et à la facilitation d'événements d'apprentissage afin de recueillir les meilleures pratiques et les enseignements tirés à la clôture du projet ou selon les besoins ;
- Il/elle contribue et partage les enseignements tirés et les meilleures pratiques en temps opportun et veille à ce que les connaissances acquises contribuent à l'amélioration des projets et influencent le développement stratégique des projets et activités futurs ;

3. **Mécanisme de redevabilité.**

- Il/elle contribue à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes des bénéficiaires (MGP) des projets en Ituri, conformément à la SOP (procédure opérationnelle standard) pour la réception et la gestion des plaintes ;
- Il/Elle contribue à la première analyse des plaintes et partage ses premières impressions sur les plaintes avec les parties prenantes à la mise en œuvre des projets.

4. **Autres**

- Il/elle fournit des mises à jour régulières et opportunes sur les progrès et les défis à la coordination nationale ;
- Il/Elle effectue toute autre activité connexe assignée par le superviseur immédiat.

Qualification et compétences techniques requises

- Diplôme universitaire en sciences sociales, statistique, développement rural, gestion des projets, en nutrition, Economie ou équivalent (anthropologie, relation internationale),
- Connaissance des méthodes de collecte de données sur le terrain, en particulier l'utilisation de l'application Kobo Collect, ODK, SPSS, Excel PBI et autres serait un atout,
- Une expérience de terrain de plus de 5 ans dans le secteur humanitaire en suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage serait plus préférable ;
- Excellent niveau de communication écrit et oral en anglais, en swahili et en français est préférable. La connaissance de l'utilisation de l'outil **DHIS2** du ministère de la Santé est un atout ;
- Capacité à travailler sous pression,
- Connaissance du Pack Office,

Comment postuler ?

Les personnes intéressées, sont invitées à envoyer leurs candidatures (lettre de motivation, CV, copies des titres académiques, copies attestations de services rendus copie de la carte de l'électeur, et une copie de la carte ONEM pour les sans-emplois) en cliquant ce lien : https://forms.gle/7EDwYYhii2Gr8u458 , A Monsieur le Chef de Mission de COOPI-RDC, **au plus tard le 31 mai 2024 à 16 h00 précise, heure locale de Kinshasa.**

N.B. Les candidatures féminines pour la promotion du Genre en RDC et de toute personne des bonnes mœurs sont prioritaires.

COOPI applique la politique de la tolérance zéro à tout cas lié au PSEA et aux actes en lien avec la mauvaise conduite de son staff et des partenaires de mise en œuvre.

COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL : HELP@COOPI.ORG A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME.COOPI GARANTIT LA CONFIDENTIALITE DE L'IDENTITE DES PERSONNES QUI DEPOSENT DES PLAINTES.

COOPERAZIONE INTERNAZIONALE

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à prendre part à un éventuel test écrit suivi d'une interview individuelle. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Fait à Kinshasa, le 03 mai 2024

Clément Papy NKUBIZI
Chef de Mission COOPI -RDC

COOPERAZIONE INTERNAZIONALE COOPI

Clément NKUBIZI
Chef de Mission
COOPI-RDC

COOPI CROIT DANS UN MONDE MEILLEUR ET TRAVAILLE DANS CE BUT : L'ADRESSE E-MAIL : HELP@COOPI.ORG A POUR BUT DE RECEVOIR DES PLAINTES POUR FRAUDE, GASPILLAGE OU ABUS DANS LE CADRE DES OPERATIONS ET DES PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR COOPI ; Y COMPRIS LA MAUVAISE GESTION OU VIOLATION DES LOIS, REGLES OU REGLEMENTS ETABLIS PAR LE PERSONNEL COOPI OU LES PARTICIPANTS AU PROGRAMME.COOPI GARANTIT LA CONFIDENTIALITE DE L'IDENTITE DES PERSONNES QUI DEPOSENT DES PLAINTES.